

« Créatrices d'Avenir » 2026 : ouverture des candidatures pour le grand rendez-vous de l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France

- Candidatures au concours de l'entrepreneuriat du 1^{er} juin au 25 septembre 2026
- 6 catégories de prix, 8 trophées
- 70 000 euros de dotation globale, financière et d'accompagnement
- Nouveauté 2026 : lancement du "Club Créatrices d'Avenir"



Visuel officiel de l'édition 2026 du concours Créatrices d'Avenir (de g. à d.) : Karine Jean-Jacques (KA.JI.JI), lauréate Grand Prix 2025 – Amélio Ouyed (Amoki Editions), finaliste Prix Pépite des quartiers 2025 – Gabriella Brami (Batiwomen), lauréate Prix Mixité des métiers 2025

PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES EXPERTS



Le grand programme francilien « Créatrices d'Avenir » lance son édition 2026 pour valoriser les initiatives entrepreneuriales portées par les femmes et soutenir leur développement.

En 15 ans, « Créatrices d'Avenir » a accompagné près de 5 000 candidates, distingué 240 finalistes régionales et récompensé près de 110 lauréates, soutenues à travers des dispositifs de financement, de coaching et de mise en réseau.

Porté par Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs de la région, cet événement annuel met en lumière les parcours de femmes audacieuses, inspirantes, qui se sont lancées dans l'entrepreneuriat et façonnent l'économie des territoires de demain.

Du 1^{er} juin et jusqu'au 25 septembre 2026, les candidatures au concours sont ouvertes sur www.creatricesdavenir.com pour toutes celles qui souhaitent mettre en lumière leur parcours et donner de l'élan à leur projet entrepreneurial. Chaque année, sur près de 800 candidatures, des dizaines de projets pilotés par des femmes sont valorisés grâce à « Créatrices d'Avenir » et témoignent de la diversité, du dynamisme et de la créativité du territoire francilien.

À la clé pour les futures lauréates du concours régional : 70 000 € de dotations globales dont 27 000 € de dotations financières auxquelles s'ajoutent une visibilité médiatique ainsi qu'un accompagnement délivré par les partenaires-experts du concours (conseils, coaching, stratégie, mise en réseau, et même des billets d'avion pour des actions de prospection à l'international). Et un engagement de toutes : partager leur envie d'entreprendre pour inspirer d'autres porteuses de projet et développer l'entrepreneuriat des femmes !

Le « Club Créatrices d'Avenir » : un accompagnement inédit pour l'ensemble des candidates du concours...et pour les autres

Grande nouveauté de cette édition 2026, « Créatrices d'Avenir » franchit un cap avec le lancement du « **Club Créatrices d'Avenir** », un parcours d'accompagnement inédit pensé pour renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes entrepreneures et des candidates au concours.

Conçu comme un véritable fil rouge annuel, le Club propose dès le mois de juin une série de rencontres, d'ateliers et de webinaires ouverts à toutes les créatrices d'entreprise qui souhaitent structurer leur projet, affirmer leur posture entrepreneuriale et accélérer leur développement.

Le coup d'envoi sera donné le **24 juin 2026** avec le premier « **Meet-up du Club Créatrices d'Avenir** », avant une série de 5 webinaires organisés de **juin à novembre 2026** pour renforcer la posture entrepreneuriale et travailler sur les clés du succès.

Point d'orgue du programme, « **Les Avant-trophées du Club Créatrices d'Avenir** » réuniront les participantes le 8 décembre 2026 à Paris, autour d'un temps fort mêlant masterclass inspirante, ateliers de mentoring et sessions de pitch. Pensé comme un moment de partage et d'accélération, il permettra de renforcer les échanges entre entrepreneures, experts et partenaires de « Créatrices d'Avenir » pour créer des connexions durables au sein de l'écosystème.

Avec ce Club, « Créatrices d'Avenir » affirme sa volonté d'aller plus loin : faire de cet événement non seulement un levier de visibilité autour du concours, mais aussi un véritable accélérateur de trajectoires entrepreneuriales.

Le concours : Six prix thématiques et huit trophées pour faire rayonner les pépites des territoires franciliens

La cérémonie de remise des prix régionale du concours se tiendra le 8 décembre prochain et récompensera huit femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France. Guidé par l'ambition de **refléter la détermination, l'audace, la diversité et la richesse des projets entrepreneuriaux portés par les franciliennes dans l'ensemble des territoires, le concours propose 6 catégories de Prix :**

- **Artisanat** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat ;
- **Engagement écologique et sociétale** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité contribue à une économie responsable qui veille à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux ;
- **Impact territorial** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité a un impact social et/ou économique significatif sur la vie locale et sur le territoire (commerce ou service créateur de lien social, entreprise créatrice d'emplois directs et/ou indirects sur le territoire...);
- **Innovation** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont l'activité présente une innovation de produits (biens ou services) ou de procédés (production, méthode de développement, logistique, distribution, marketing...);
- **Mixité des métiers** : Femme ayant créé ou repris une entreprise qui participe à la féminisation d'un secteur d'activité marqué par une sous-représentation des femmes (nouvelles technologies, numérique, industrie, BTP, sécurité, transport, agriculture...);
- **Pépité des quartiers** : Femme ayant créé ou repris une entreprise dont le siège social est implanté en quartier de la politique de la ville (QPV) ou dont la dirigeante est issue/habitante d'un QPV.

Aux lauréates de chacune de ces catégories s'ajouteront la lauréate du **Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2026 »** ainsi que celle du **Prix du « Meilleur pitch »**.

Chacun des 8 départements franciliens mettra également à l'honneur ses lauréates à l'occasion des **jurys départementaux**, organisés par les associations locales du réseau Initiative Ile-de-France, qui réuniront les représentants des Préfectures départementales, des collectivités locales, d'organismes financiers, ainsi que des partenaires experts de l'entrepreneuriat et des dirigeantes d'entreprise.

Le **Grand jury régional** se réunira le 16 novembre pour auditionner les finalistes régionales et désigner la lauréate du Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2026 » et les lauréates des Prix thématiques.

Un programme à forte dynamique partenariale

Pour les candidates à l'édition 2026 de « Créatrices d'Avenir », participer au concours n'est pas seulement une opportunité de remporter une dotation financière. C'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une mise en réseau adaptée à la phase de développement de leur entreprise.

Pour l'organisation de « Créatrices d'Avenir » et l'accompagnement des candidates, le réseau Initiative Ile-de-France bénéficie de l'engagement et du soutien essentiel **d'acteurs publics et privés de référence** fortement engagés dans le développement économique des territoires et la promotion de l'entrepreneuriat des femmes : **Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Région Île-de-France, Fonds social européen +, Bpifrance, Crédit Agricole d'Ile-de-France, Banque Neuflyze OBC, Fondation MMA des Entrepreneurs du Futur, AIR France et ESS&O.**

Cette année encore, l'ensemble des **acteurs de l'écosystème entrepreneurial francilien** se mobilisera dans chaque département, notamment à travers les événements de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat des femmes qui se dérouleront en septembre, et les jurys de sélection des lauréates départementales.

Informations pratiques

Dates clés du concours « Créatrices d'Avenir » 2026

Ouverture des candidatures.....	1 ^{er} juin 2026
Événements territoriaux « Créatrices d'Avenir ».....	de juin à septembre 2026
Clôture des candidatures.....	25 septembre 2026
Jurys de sélection et remises de prix aux lauréates départementales.....	du 12 au 16 octobre 2026
Jury de sélection des finalistes régionales.....	27 octobre 2026
Grand jury régional.....	16 novembre 2026
Cérémonie de remise des prix régionale.....	8 décembre 2026

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- Le siège social est situé en Ile-de-France,
- Au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- Les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 25 septembre 2026,
- Le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

Comment candidater ?

Rendez-vous sur www.creatricesdavenir.com.

A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 4 500 emplois en 2025, en finançant et accompagnant 1 900 nouveaux entrepreneurs dont 40% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 90% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.